



## **A.E.T.A. SECTION VENDÉE** **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022**

2022 s'achève, et c'est le moment pour nous de préparer l'Assemblée Générale de notre section Vendée. Elle se tiendra le samedi 4 février, à partir de 10h30, au restaurant « Le Val de Vie » du Poiré sur Vie.

Nous comptons sur votre présence, répondez rapidement, les délais sont cours !

### **ORDRE DU JOUR**

- Accueil des participants,
- Début de l'Assemblée Générale 11h
- Le mot du président
- Présentation du Rapport moral de la section, Bilan des activités,
- Perspectives 2023
- Présentation du Rapport financier par notre trésorier
- Questions diverses, et interventions éventuels Invités
- Conclusion Président

Pot Arpètes



---

### **POUVOIR pour l'Assemblée Générale Section AETA Vendée du 4 février 2023**

*Je, soussigné (NOM, Prénom, Promotion),*

*Donne pouvoir à (NOM, Prénom, Promotion)*

*Pour me représenter et voter en mon nom lors de l'AG de la Section AETA Vendée du 4 février 2023*

Fait à

le

Signature

*(Faire précéder la signature de "bon pour pouvoir")*

*Je souhaite devenir membre du bureau pour prendre une part plus active à la vie de notre section*

oui       non

*Réponse courrier / mail / téléphone indispensable avant le 27 janvier 2023– merci*

*Amis Arpètes, 2023 est l'année où notre section fête ses 20 ans ! Ils sont quelques-uns, Arpètes Vendéens à avoir rejoint nos rangs récemment : L'assemblée Générale sera l'occasion de faire leur connaissance et de célébrer dignement cette année anniversaire.*

*Je vous encourage à participer nombreux à notre AG : nous avons besoin de connaître vos souhaits et vos idées pour rebondir et préparer l'avenir de la vie de notre section.*

*Chers Sympathisants et amis, épouses et compagnes, nous serons cette fois encore honorés par votre présence.*



Amicalement, Michel Legast

Réservation : Le tarif par personne est de 28,00 €.

Nous vous demandons de retourner le bulletin de réservation avant **le 27 janvier 2023**, accompagné du chèque correspondant établi à l'ordre de l'AETA Vendée.



-----  
--  
**Bulletin de participation à AG 2023 Restaurant le Val de Vie – Le Poiré sur Vie  
le Samedi 4 février 2023**

A retourner avant le 27 janvier 2023 au Trésorier de la section :

M Patrick KOCHER  
64, rue du Bocage  
85000 La Roche-sur-Yon  
Tel: 02 28 97 42 63

Pour faciliter le suivi de la trésorerie, le règlement des cotisations et participations est demandé par **chèque, ou virement uniquement**

M. .... Souhaite participer au repas

Ci-joint un chèque de 28,00 € x.....personnes

Soit..... €, à l'ordre de AETA Vendée.

Pour vos virement : IBAN AETA VENDEE FR76 1551 9390 2800 0205 5430 161  
BIC CMCIFR2A

A.....le .....